

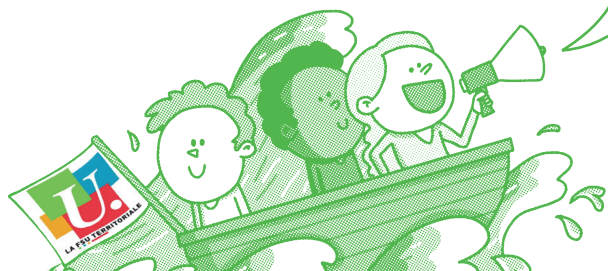
des agent-es de la Catégorie B

LA FSU TERRITORIALE
■ ■ ■ ■ **BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

Unies pour agir

- *du respect de nos compétences en matière d'organisation ou d'encadrement des services,*
- *d'une réelle autonomie de travail,*
- *de la défense et de la reconnaissance de nos qualifications,*
- *de l'amélioration de nos conditions de travail,*
- *de la reconnaissance de la pénibilité des métiers avec une retraite anticipée,*
- *de l'accès au télétravail,*
- *de la défense des agent-es victimes de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles au travail,*
- *de l'égalité professionnelle femme-homme,*
- *de l'obtention de formations qualifiantes,*
- *des avancements et des promotions en toute transparence,*
- *des créations de postes,*
- *de l'augmentation des régimes indemnitaires,*
- *d'une véritable politique de prévention des risques psycho-sociaux.*

Attaché-es au respect de l'information, à la TRANSPARENCE et au principe de neutralité, les élu-es de la FSU Territoriale s'opposent au « clientélisme », au « fait du prince » et assurent votre défense dès que cela est nécessaire.



***garantir et améliorer nos DROITS
augmenter les SALAIRES et
obtenir de meilleures CONDITIONS DE TRAVAIL***



VOS ÉLU-ES FSU AGISSENT POUR :

- vous informer et garantir vos droits,
- l'égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes,
- exiger la transparence pour les promotions et les avancements,
- défendre les services publics territoriaux,
- un vrai statut pour le Comité des Œuvres Sociales avec un budget de 3 % de la masse salariale,
- la reconnaissance des métiers et des qualifications,
- de meilleures conditions de travail,
- favoriser le passage en catégorie A,
- le remplacement des postes vacants.

Il faut cesser de considérer les personnels de catégorie B comme des variables d'ajustement. Les agent-es doivent disposer des moyens et de l'autonomie nécessaires pour exercer leurs missions. Pour la FSU toute réforme ambitieuse doit assurer l'égal accès de tou-tes aux droits sociaux fondamentaux sur l'ensemble du territoire.

L'ambition d'un véritable service public local passe par le **RESPECT DE SES AGENT-ES DE CATÉGORIE B**. Pourtant, les salaires ne sont pas à la hauteur des qualifications. Les dernières revalorisations ne couvrent même pas l'inflation qui a déjà fait perdre aux agents près de 25 % de pouvoir d'achat sur les 20 dernières années. C'est environ 3 mois de salaires !

Unies pour agir

LA FSU EST POUR :

- l'augmentation immédiate de **80 POINTS D'INDICE POUR TOU-TES**,
- un **SALAIRE MINIMUM DE 1800 EUROS NET**,
- la **REVALORISATION DES GRILLES INDICIAIRES** de catégorie B aussi en début de carrière,
- l'**ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES**,
- le **DÉGEL ET L'INDEXATION DU POINT D'INDICE** sur l'inflation,
- un **VÉRITABLE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE** qui reconnaisse les qualifications,
- une **FORMATION CONTINUE GARANTIE** tout au long de la carrière,
- l'**AVANCEMENT DE GRADE GARANTI** sur au moins deux grades,
- l'**ABROGATION DU JOUR DE CARENCE** et le retour d'une prise en charge à 100 % du Congé de Maladie Ordinaire (CMO),
- une protection sociale de haut niveau avec la **PRISE EN CHARGE INTÉGRALE DE LA MUTUELLE SANTÉ ET PRÉVOYANCE** par les employeurs.

Votez

FSU

BFC



ATTENTION :
le vote se fait par liste entière
sans rayer de nom
ni en ajouter.

FSU

B

www.snuter-fsu.fr

CONTACT :

FSU Territoriale du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté | 5 AVENUE GARIBALDI 21000 Dijon | Tél : 06 65 34 17 78 | snuterbfc@snuter-fsu.fr

